

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 26 avril 2018

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – FAUCHEUX Ludivine - BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - DELAUNAY Thierry - DAGUISE Laurent

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Terrain multisport
- Eglise : Devis électricité
- Défibrillateur
- Lotissement des Lavandières : Avenant n°1 concernant le contrat de maîtrise d'œuvre
- SDE : Etude détaillée de la 2ème tranche concernant la rénovation de l'éclairage public
- Analyse financière 2017

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Infos diverses
- Demande de fond de concours complémentaire pour le PLU
- Demande de fond concours pour l'éclairage public 12 842,80€

Les conseillers souhaitent ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Aménagement pour la Lisière pour éviter les accidents
- Terrain de pétanque dans la commune demandé par les aînés
- Demande des associations de l'école pour réfléchir à un local pour faire une collecte des journaux/publicité
- Point sur le nouveau lotissement pour les BAV et sens de circulation

I : Terrain multisport

La commission qui a travaillé sur le sujet nous présente trois devis pour le terrain multisport : 3R Playground, SCLA, Sport Nature et un devis pour le génie civil (un autre devis doit arriver).

Le coût total du projet est entre 41 615,95€ et 55 539,95€ HT pour un terrain avec une structure en acier galvanisé brut avec des poteaux de couleurs. Le terrain sera composé de buts de foot, de 4 buts brésiliens, 2 panneaux de basket et des poteaux de volley.

Le conseil municipal retient la société SCLA implantée à Etrelles et qui est la seule à proposer un terrain en caillebotis au lieu des tubes qui semblent plus adaptés aux jeux de ballons.

Deux devis des mêmes sociétés pour des structures de jeux pour enfants sont également présentés. Le conseil municipal valide le parcours aventure en bois pour les 18mois/6 ans qui s'intègre mieux dans notre commune avec un banc.

Le conseil municipal valide les deux projets mais en attente des devis affinés et des demandes de subvention.

II : Eglise : Devis électricité

Deux devis pour la rénovation complète de l'installation électrique sont présentés par Jean-Yves Pain :

- Société Huet : 14 965 € HT
- Société Maigret : 13 611,66€ HT

Le conseil municipal valide le devis de la société Maigret mais décide à l'unanimité d'attendre la demande de subvention DETR.

III : Défibrillateur

Afin d'installer un défibrillateur dans la commune, un devis de JFC Formation nous est proposé pour 2 014,50€ HT et 20€ de frais de port soit 2 441,40€ TTC. Une demande de subvention a été faite auprès de CNP Assurances pour un montant de 600€.

Le conseil municipal valide le devis et attend la réponse pour la subvention.

IV : Lotissement des Lavandières : Avenant n°1 concernant le contrat de maîtrise d'œuvre

Les devis de maîtrise d'œuvre étaient faits au départ sur 20 lots alors que 28 lots seront réalisés donc le coût de la maîtrise d'œuvre confiée à Infraconcept est de 35 700€ HT.

Le conseil municipal prend la délibération autorisant Madame le Maire à signer l'avenant.

V : SDE : Etude détaillée de la 2ème tranche concernant la rénovation de l'éclairage public

Le taux de subvention du SDE pour la 2^{ème} tranche est de 61.2% sur un montant total de 76 200€ donc 29 565,60€ qui reste à la charge de la commune.

Le conseil municipal valide la dépense avec la demande de fonds de concours à Vitré Communauté.

VI : Analyse financière 2017

Le sujet sera abordé au prochain conseil.

VII : Infos diverses

- ⇒ Pour la cantine, le marché est à renouveler à la rentrée. Une demande a été faite auprès de Sodexo à Châteaubourg et de Convivio (prestataire actuel).
- ⇒ Pour l'éclairage du terrain de foot, le coût définitif du SDE est de 18 785,24€ au lieu de 20 750,60€.

VIII : Demande de fond de concours complémentaire pour le PLU

Suite à l'affermissement de la tranche conditionnelle pour l'évaluation environnementale dont le coût est de 2300€ HT. Le conseil décide de faire une demande de fond de concours auprès de Vitré Communauté.

IX : Aménagement du carrefour de la Lisière accidentogène :

La commune a déjà signalé que ce carrefour est dangereux, les routes concernées sont départementales. Le conseil départemental a été sollicité pour trouver des solutions.

X : Terrain de pétanque dans la commune demandé par les aînés

Une réflexion est en cours pour trouver un emplacement.

XI : Demande des associations de l'école pour réfléchir à un local pour faire une collecte des journaux/publicité

La collecte des journaux et publicités peut générer un bénéfice. Les associations de l'école recherchent un local de stockage.

XII : Point sur le nouveau lotissement pour les BAV et sens de circulation

Ce point sera évoqué lors de la prochaine réunion.